

Afin de réduire l'appel en attente, vous pouvez laisser un message vocal indiquant votre nom et un numéro de téléphone. Le service de réservation vous contactera dans les 72 heures.

Les réservations peuvent également être effectuées par e-mail à prenotazioni@mondino.it, en précisant son nom et son numéro de téléphone.

Pour les visites en vertu du contrat, vous devez être muni de la prise en charge du médecin.

#### RETRAIT DES DOSSIERS ET PAIEMENT DU TICKET

Les dossiers des tests effectués peuvent être retirés aux guichets «d'Acceptation cabinet de consultation» (rez-de-chaussée) aux horaires suivants:

DU LUNDI AU VENDREDI	10h00 - 17h00
SAMEDI	9h00 - 12h00

Le paiement du billet, à effectuer avant la prestation diagnostique, peut être fait dans les délais suivants:

DU LUNDI AU VENDREDI	7h30 - 19h30
SAMEDI	8h00 - 12h00

Chaque centre ou service communique à l'utilisateur, par le biais du formulaire approprié, la date à laquelle le dossier pourra être retiré, et l'utilisateur est obligé de le retirer dans les 30 jours. La copie de la documentation peut être retirée par la personne personnellement ou par une personne déléguée munie d'une photocopie de sa carte d'identité ou elle peut être envoyée par courrier à son domicile .

#### RELATIONS PUBLIQUES BUREAU - URP

Le Bureau des Relations Publiques - Bureau des relations publiques (rez-de-chaussée tél. 0382.380.336) est ouvert les jours suivants:

DU LUNDI AU VENDREDI	14h00 - 16h00
----------------------	---------------

#### MORGUE

La chambre mortuaire est située à l'étage moins un (-1) et respecte l'horaire suivant:

TOUS LES JOURS	7h00 - 19h00
----------------	--------------

Le choix de l'entreprise des pompes funèbres s'inscrit dans le droit clair et incontestable des parents.



Regione Lombardia  
Sanità



IRCCS FONDAZIONE  
ISTITUT NEUROLOGICO NATIONAL C. MONDINO

ISTITUT D'HOSPITALISATION ET DE SOIN  
À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE

## BROCHURE D'ACCUEIL



IRCCS Fondazione  
Istituto Neurologico National C. Mondino

Institut d'Hospitalisation et de Soins  
à Caractère Scientifique

Via Mondino, 2 · Pavia · Italie  
Tel. 0382.3801  
Fax 0382.380.286  
www.mondino.it

Nous vous invitons à lire cette brochure car elle contient des informations qui vous serviront à accéder plus facilement aux services qu'offre la structure. Pour tout éclaircissement vous pourrez vous adresser au Coordinateur du personnel infirmier ou au personnel du service.

## PRÉSENTATION

La Fondation Institut neurologique de Casimiro Mondino est un Institut national d'Hospitalisation et de soins, de Nature Scientifique (IRCCS) accrédité auprès du système national de santé et régional. Il se spécialise dans le diagnostic, le traitement (y compris la neuro-réhabilitation) et dans la recherche sur les maladies du système nerveux. Outre les compétences scientifiques et le traitement des principales maladies d'intérêt pris en charge par des centres d'excellence, l'Institut se distingue également par un nombre important d'utilisateurs de toutes les régions italiennes.

Il s'engage également à informer et à améliorer constamment son personnel technique à la fois personnel médical et infirmier: il organise des séminaires, des cours, des conférences internes ou externes même de nature internationale. Ses chercheurs publient les résultats de leur recherche dans des revues scientifiques de haut niveau national et international.

L'Institut a conclu une entente avec l'Université de Pavie et collabore également avec les institutions d'importance italienne et étrangère.

## INFORMATION DE L'ABRI

L'hospitalisation ordinaire est demandée par le médecin traitant, le spécialiste, ou tout autre établissement de santé.

Au moment de l'hospitalisation il est nécessaire de présenter:

- La prise en charge du médecin traitant;
  - La carte santé (carte régionale des services) et le code d'identification fiscale;
  - Une liste des médicaments que l'on prend à la maison;
  - Les lettres de sortie relatives aux hospitalisations antérieures;
  - Les éventuelles radiographies et autres certifications médicales.
- La personne doit être munie du nécessaire pour l'hygiène personnelle, les draps, les serviettes, les vêtements. L'utilisateur peut également demander certains confort hôteliers moyennant des frais supplémentaires, pour lesquels une caution est demandée, parmi lesquels:
- chambre individuelle (100 euros / jour);
  - chambre double avec un lit pour l'accompagnateur (170 euros / jour).

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il est de la responsabilité de chaque patient d'adapter son comportement aux dispositions données par les médecins et les infirmières afin d'éviter les erreurs et / ou un risque pour lui-même et les autres. On ne peut pas fumer dans les salles et les espaces adjacents. En cas d'exigences particulières, vous pouvez déposer de l'argent au bureau.

## JOURS ET HEURES DE VISITE

La visite aux patients est prévue aux dates suivantes:

DU LUNDI AU VENDREDI	matin	11h30 - 12h30
	après-midi	17h30 - 19h30

SAMEDI ET JOURS FÉRIÉS	matin	10h00 - 12h30
	après-midi	15h00 - 19h30

Les visites en dehors de ces horaires et les besoins spéciaux devront être convenus avec le coordonnateur des soins infirmiers / médecin. Il est déconseillé de faire entrer, dans les services pour les adultes, les enfants de moins de 12 ans.

## COMPORTEMENTS DANS LA SALLE

Il est souhaitable que la personne hospitalisée, si elle s'éloigne temporairement de la salle, avertisse le personnel de service. L'horaire du silence de la nuit va de 22h00 à 6h00. Ne pas laisser sans surveillance des documents, des objets de valeur et de l'argent dont l'Institut n'assume aucune responsabilité. Les visiteurs sont invités à éviter de s'asseoir sur le lit, à rester dans la salle pendant l'examen médical, l'administration de traitements et d'autres soins. En outre, il est interdit d'apporter des médicaments et/ou de l'alcool aux personnes hospitalisées.

## TÉLÉPHONE PORTABLE

Dans les zones dûment identifiées, il est demandé de pas allumer le téléphone car il pourrait provoquer des interférences avec les équipements électro-médicaux; dans tous les autres domaines il peut être utilisé tant que sonnerie et la tonalité de la voix ne dérangent pas les autres patients. Toutefois, l'usage du portable n'est pas consenti dans les ateliers de 8h00 à 11h00, sauf en cas de besoins imprévus.

## AUDIO-TV / KIOSQUE

Le salon commun de chaque service est équipé de la télévision, le volume doit être ajusté de façon à ne gêner les autres personnes. Les chambres des patients sont conçues pour connecter votre TV. Son utilisation doit se baser sur les règles des bonnes manières et le respect des autres patients. Un préposé à la vente des journaux, des magazines, des billets d'autobus et de cartes de téléphone est présent dans les salles chaque jour de la semaine de 8h30 à 10h00.

## REPAS

Vous pouvez choisir parmi différents types de menus, sauf en cas de besoins médicaux spécifiques. L'horaire des repas est comme suit:

PETIT DEJEUNER	7h00 - 7h30
DÉJEUNER	12h00 - 12h30
DÎNER	19h00 - 19h30

La personne qui n'est pas présente dans la salle au moment du déjeuner ou du dîner pour les examens, médicaux ou autres, aura un repas chaud à son retour.

## SERVICE PÉDIATRIQUE

La structure complexe de Neuropsychiatrie de l'enfance adopte des règles et des horaires différents du reste de l'Institut afin de répondre aux besoins des pédiatres et des parents.

Afin d'assurer l'équilibre et le bien-être psycho-affectif de l'enfant hospitalisé, un parent ou une personne de confiance a le droit d'assister toute la journée.

## CAFÉTÉRIA, SNACK BAR

Au 1<sup>er</sup> étage, il y a le bar ouvert pendant les jours suivants:

DU LUNDI AU SAMEDI	7h30 - 19h30
DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS	10h30 - 18h30

Après l'heure de fermeture, dans le même espace, il y a des distributeurs automatiques de boissons chaudes et froides.

## L'ASSISTANCE RELIGIEUSE

Les Fonctions religieuses sont célébrées selon le rite catholique à la chapelle située au rez-de-chaussée le dimanche à 8h30. Vous pouvez toujours recevoir l'assistance spirituelle souhaitée sans distinction de religion.

## SORTIE DE L'HÔPITAL

Au moment de la sortie un rapport sera remis à votre médecin ou professionnel de la santé contenant toutes les informations en ce qui concerne l'hospitalisation, l'examen, le diagnostic ou des traitements effectués.

En outre, il contiendra également des informations sur les thérapies à effectuer à la maison et des informations sur les examens et / ou les contrôles que la personne aura à effectuer. En cas de non disponibilité des rapports essentiels au diagnostic, un nouveau rapport sera envoyé au domicile de l'utilisateur.

## DOSSIER MÉDICAL

Le dossier médical peut être demandé aux frais du demandeur, au bureau des archives (rez-de-chaussée, tél. 0382.380.292) les jours et aux horaires suivants:

DU LUNDI AU VENDREDI	matin	10h00 - 12h00
	après-midi	13h30 - 15h30

La copie de la documentation peut être retirée aux frais du demandeur, personnellement ou par une personne déléguée par l'intéressé, munie d'une photocopie de sa carte d'identité ou être envoyée par courrier à l'adresse. Le retrait du certificat d'admission se fait par la même procédure au bureau des admissions (rez-de-chaussée, tél. 0382.380.240).

## RÉSERVATIONS EXTERNES

Vous pouvez réserver par téléphone (0382.380.232 ou 0382.380.315) soit les consultations de spécialistes (conventionnées ou privées), soit les examens les jours et aux heures suivants:

DU LUNDI AU VENDREDI	8h30 - 13h00
----------------------	--------------